

SZG
CCM
CSO

Schweizerische Zentralstelle für Gemüsebau und Spezialkulturen
Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales
Centrale svizzera dell'orticoltura e delle colture speciali

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



Avec documents pour l'Assemblée des membres 2021





Feu vert pour un réseau national de compétences légumes

Fin novembre la CCM a reçu un courrier réjouissant de la part de l'office fédérale de l'agriculture. Pendant les années 2022 à 2025 la confédération soutiendra des activités de la CCM promouvant l'élaboration de connaissances, le renforcement du partage et l'exploitation des connaissances en culture maraîchère. Un réseau national de compétences légumes devra mieux mettre en contact les régions et les acteurs et regrouper les activités au sein du système d'information et de connaissances maraîcher. Par cette contribution, l'OFAG soutient principalement des activités opérationnelles du secrétariat de la CCM.

Cette nouvelle positive me parvient seulement quelques mois après mon élection en tant que président de la CCM – dans une période prédominée par des informations plutôt déplaisantes. Cet engagement est à la fois un hommage au travail déjà accompli par la CCM et un encouragement pour l'avenir. Nous devons concrétiser le réseau de compétences ensemble avec l'UMS et tous les acteurs nationaux et régionaux du secteur maraîcher. La station d'essais décentralisée culture maraîchère d'Agroscope à Ins

commencera ses activités également en 2021 et sera certainement un élément important du réseau.

En même temps nous ne devons pas oublier l'activité principale de la CCM, le service d'annonce. En commun avec les offices cantonaux et grâce à une qualité élevée des annonces la CCM fournit une plus-value pour la filière. Nous nous verrons également confrontés à des défis dans ce domaine-là. En 2021, la confédération remettra au concours le mandat de prestation concernant la réglementation des importations. La CCM, sous la responsabilité de la filière, souhaite apporter une contribution afin de maintenir les processus éprouvés avec compétence.



Peter Maeder
Président CCM

Fribourg, en mars 2021

Index

Préface et index	3
Organes	4
Rapport d'activité	5-10
Comptes annuels / Budget	11
Comptes annuels / Bilan	12
Rapport des réviseurs / Indexation / Renchérissement	13
Clé de répartition de la contribution	14
Programme de travail 2021	15/16

Rapport en allemand Tête bêche

Editeur: Centrale Suisse de la culture maraîchère
et des cultures spéciales SZG / CCM / CSO
Bern-Zürich-Strasse 18, 3425 Koppigen
Tel 034 413 70 70, Fax 034 413 70 75
info@szg.ch, www.szg.ch

Layout: PriMedia, Ins
Imprimerie: Dätwiler AG, Ins
Tirages: 170 ex.

Organes

Organes de la CCM

Secrétariat

Rolf Matter	Directeur (80 %)
Philipp Fankhauser	Vice-Directeur (50 %)
Michelle König	Collaboratrice scientifique (80 %)
Irena Hirsiger	Assistante de projet (60 %)
Martina Brühlmeier	Comptabilité, office (60 %)

Services de traduction : T. Anliker, Translingua AG, Y. Allimann

Membres

AG Argovie	LU Lucerne	TI Tessin
BL Bâle-Campagne	NE Neuchâtel	TG Thurgovie
BE Berne	SH Schaffhouse	VS Valais
FR Fribourg	SO Soleure	VD Vaud
GE Genève	SG Saint-Gall	ZG Zoug
GR Grisons	SZ Schwyz	ZH Zurich
LI Principauté du Liechtenstein		

UMS, Union Maraîchère Suisse, Berne
SCFA, Swiss Convenience Food Association, Berne

Donateurs

Berry AG, Zurich
FOFT, Federazione Orto Frutticola Ticinese, Cadenazzo
fenaco société coopérative, Berne
Kesseli AG, Gams

Comité

Nom	Lieu	Fonction	Représentation
Peter Maeder	1701 Freiburg	Président*	COSAC, CDCA*
Andreas Rüschi	8408 Winterthur-Wülflingen	Vice-président	Office cantonal
Vincent Günther	1950 Châteauneuf/Sion	Membre	Office cantonal
Matija Nuic	3007 Berne	Membre	UMS
Pierre Schauenberg	3003 Berne	Invité	Autorités **
Rolf Matter	3425 Koppigen	Secrétaire	CCM

COSAC = Conférence Suisse des Services de l'agriculture cantonaux

CDCA = Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture

* Nomination sur proposition de la CDCA ** Charge officielle

Organe de contrôle interne

Markus Burren, 3052 Zollikofen
Tiziano Pedrinis, 6533 Lumino

Organe de contrôle externe

fls treuhand & consulting gmbh, Burgdorf



Activités des organes

La CCM est une institution indépendante et neutre de coordination et de services pour le service d'annonce des légumes ainsi que pour d'autres tâches de coordination dans les cultures spéciales. Ses interlocuteurs sont les offices/services de vulgarisation cant., les bureaux officiels, la recherche, la filière et le public. De manière générale, les tâches peuvent être regroupées dans trois champs d'activités (cf. fig. 1).

Tâches de base assurées malgré la pandémie

Les tâches définies selon les statuts et le programme de travail ont majoritairement pu être assurées malgré les contraintes liées à la pandémie. Notamment les mandats principaux de la CCM, qui sont la réalisation du mandat de prestations de la confédération ainsi que les mandats des cantons, par rapport au recensement de données légumes, fleurs coupées et pommes de terre précoces. Ils n'ont pas subi des restrictions. Cela implique le traitement neutre des flux de données, la publication, le contrôle de plausibilité et l'assurance qualité ainsi que le développement de la plateforme des données du marché MDP.

Autres priorités

- Organisation de la réunion de coordination "GT service d'annonce" le 18 mars et le 2 juillet
- Organisation de la conférence de l'OCCM et du

séminaire des entrepreneurs les 17 et 18 septembre dans le canton de Thurgovie

- Réorganisation des processus du secrétariat en lien avec la pandémie vers des formats numériques et le télétravail
- Demande "d'aides financières pluriannuels pour l'exploitation et le partage de connaissances en culture maraîchère" auprès de l'OFAG (voir page 24 pour plus d'informations)
- Participation et défense des intérêts des cantons/LI lors du processus d'évaluation pour une station d'essais décentralisée d'Agroscope à Ins (voir page 24 pour plus d'informations)
- Annulation de la foire spécialisée ÔGA 2020 due à la pandémie (voir page 23 pour plus d'informations)

Collaboration éprouvée avec les offices cant./services d'annonce

Pour la prestation de ses services la CCM collabore étroitement avec les offices cantonaux/services d'annonces (OC/SA) légumes/cultures spéciales. Cet échange a pu être approfondi dans le GT service d'annonce ainsi que lors de la conférence annuelle des OCCM et du séminaire des entrepreneurs de la CCM. Un grand merci aux cheffes et leurs collaborateurs/trices pour cette collaboration constructive! Liste des services d'annonce : www.szg.ch/fr > Présentation > Membres

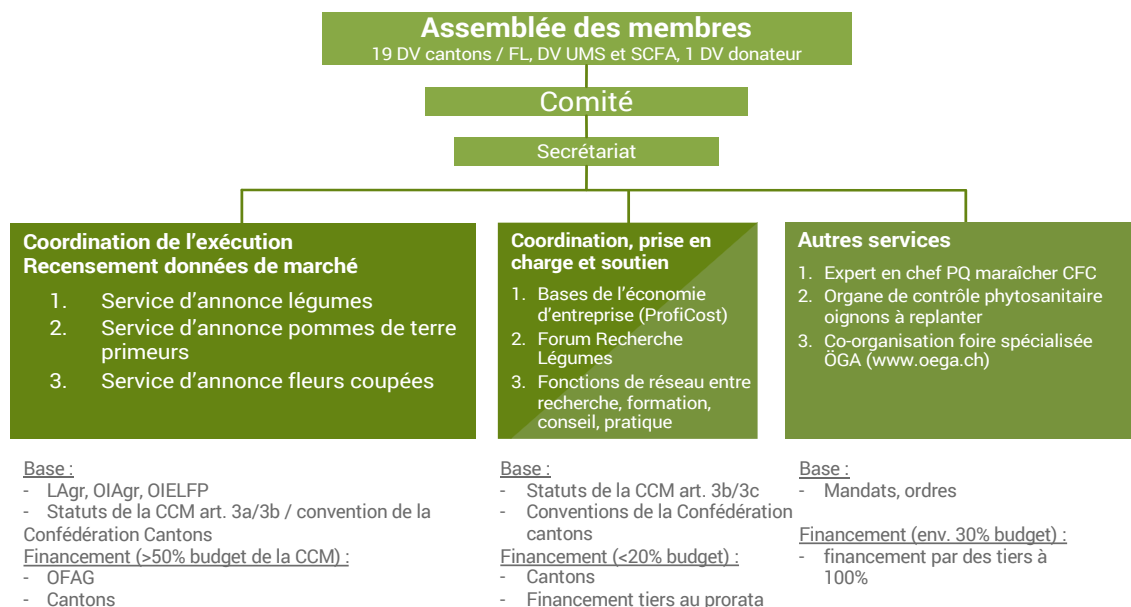


Fig. 1 : Vue d'ensemble de l'organisation et des tâches de la CCM

Changement au sein du présidium de la CCM

Suite à la démission annoncée par Markus Leumann, Peter Maeder, secrétaire générale auprès de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de l'État de Fribourg, a été élu en tant que nouveau président de la CCM, lors de l'assemblée générale (AG) des membres de la CCM du 17.4.20. Cette proposition a été soutenue par le secrétariat de la CDCA. A cause de la pandémie, les décisions des affaires statutaires ont été recueillies par correspondance. Elles ont toutes été approuvées, sans opposition.

Andreas Rüschi a annoncé sa future démission du comité de la CCM en tant que représentant des cantons alémaniques pour l'AG 2021. L'organisation de sa succession a été initiée.



Organe de contrôle

L'exercice comptable 2020 a été contrôlé le 09.02.21, selon les statuts, par l'agence fiduciaire externe ainsi que par les vérificateurs internes le 18.02.21. Le rapport des vérificateurs fait partie intégrante du présent rapport.

Mise à jour des données de base pour la clé de contribution CCM

Tous les quatre ans la CCM met à jour les données de base pour les cotisations des membres. Les paramètres et l'intervalle de mise à jour de quatre ans ont été définis dans le cadre de la CDCA/COSAC de l'année 2008. Des détails à ce sujet figurent dans le rapport d'activité CCM 2008 (publié sur www.szg.ch). La clé, basée sur la surface de culture et le nombre d'habitants, amène une légère adaptation des données de base pour les cotisations. Ces informations sont soumises pour approbation à l'AG 2021. Elles seront valables pour les années 2022 à 2025.

Dans le cadre d'une première mise en consultation tous les cantons membres ont approuvé les nouvelles données de base, à la condition que les tâches de la CCM restent les mêmes pour les années 2022-25. Les nouvelles données de base se trouvent à la page 19 de ce rapport.

Groupes de travail

Le comité a décidé de maintenir et/ou participer dans les groupes de travail suivants : "GT service d'annonce"; "GT séminaire des entrepreneurs"; équipe de base de l'ÖGA "Exposition spéciale légumes"; conseil consultatif de l'ÖGA; comité de pilotage et d'exécution du projet phytosanitaire "Protection des végétaux respectueuse des ressources dans les cultures maraîchères"; comité de pilotage du réseau national de compétences légumes (RNCL) (tous existants).



Point fort, le recensement des données du marché

La tâche principale de la CCM est la coordination des services d'exécution (en générale les cantons) du recensement de données du marché au niveau des légumes, pommes de terre précoces et fleurs coupées. Les moyens et mandats nécessaires sont assurés par une convention de prestations avec l'office fédérale de l'agriculture (OFAG) ainsi que par l'affiliation statutaire des 19 cantons/FL respectivement leurs cotisations (fig. 1). Environ la moitié des cantons a en plus signé une convention de prestations avec la CCM.

L'étendue du mandat concernant le service d'annonce, selon le cahier des charges de l'OFAG, comprend entre autres le recensement des quantités récoltées (annonce hebdomadaire), l'état des stocks, le calcul des volumes du marché ainsi que le recensement des surfaces spécifiques aux cultures maraîchères. Les données servent de base pour les autorités et le secteur pour la gestion des importations.

La situation extraordinaire due à la pandémie a entraîné des adaptations du processus de recensement (disponibilités) ainsi que de l'offre et de la demande. Néanmoins, la CCM et les OC/SA ont pu assurer le traitement neutre des flux de données, le contrôle de plausibilité et l'assurance qualité ainsi que la publication dans les délais à tout moment.

Synchronisation des processus de recensement

Pour assurer et coordonner le recensement/l'évaluation des données en culture maraîchère/cultures spéciales, la CCM met à disposition la base de données MDP en collaboration avec l'UMS, les cantons et d'autres partenaires. Ainsi les OC/SA, l'UMS et la CCM utilisent en arrièreplan la même banque de données pour le service d'annonce en culture maraîchère. Pour simplifier les processus, la synchronisation des identifiants/coordonnées ainsi qu'une navigation interportails entre l'UMS, la CCM et les systèmes des cantons est envisagée. Cette première

étape importante du projet "MDP-All-in-One" devrait être achevée au cours de l'année 2021.

D'autres organisations, telles que la Fruit-Union Suisse ou la "Seeländer Gemüsebörse", saisissent désormais leurs données de marché par MDP. La CCM en tant que propriétaire principale de MDP a le rôle de coordinateur technique de tous les modules et est responsable du développement du système. Cela permet d'éviter des doublons et d'utiliser les connaissances au mieux. Pour accomplir ce rôle, la CCM dispose de droits d'accès à tous les modules. La protection des données et le suivi des activités est garantie entre autres par un système d'audit (fichier journal).

Répondre aux besoins des partenaires

Des adaptations techniques, facilitant le recensement des données aux OC/SA, sont effectuées en continu. En faveur de la filière, la part de quatrième gamme des salades est saisie lors de l'annonce hebdomadaire. Cela a pour but de faciliter l'approvisionnement des apprêteurs de produits de quatrième gamme. A la demande des producteurs suisses de pommes de terre (USPPT), la CCM a également mis en œuvre la digitalisation du recensement des pommes de terre précoces via les masques de saisie en ligne de MDP. D'ailleurs, la CCM a réalisé au nom de l'UMS une enquête en ligne par rapport aux pertes de récolte causées par le coronavirus.

Depuis le 1er janvier 2020, la communauté d'intérêt pour l'importation et l'exportation (CI-PIE) est responsable des questions d'importation et d'exportation de fruits et légumes. La CI-PIE est issue de Swiss-légumes qui a été dissoute. Elle conclut des contrats avec l'OFAG. Pour des prestations ultérieures au niveau du recensement/de la fourniture de données de marché, la CCM sera mandaté en tant que prestataire par la CI-PIE.



Le développement ultérieur comprend également un APP.

Typ: IN.1 Hauptmeldung SZG (Wöchentlich)							
Woche: 37 2020							
Meldestelle	Kan.	Prod.-Art	MS-Nr.	Anlieferung	Status	Bemerkung	
Meldestelle AG	AG		101	07.09.2020 12:52:49	OK		
Meldestelle BE/FR	BE/		120	07.09.2020 11:33:56	OK		
Meldestelle BL	BL		103	07.09.2020 12:52:58	OK		
Meldestelle GE	GE		105	07.09.2020 08:50:48	OK		
Meldestelle SG	SG		108	07.09.2020 10:53:33	OK		
Meldestelle TG/SH	TG/		122	07.09.2020 09:43:39	OK		
Meldestelle TI	TI		113	07.09.2020 10:17:32	OK		
Meldestelle VD	VD		114	07.09.2020 08:50:57	OK		
Meldestelle VS	VS		115	07.09.2020 11:29:18	OK		
Meldestelle ZH/ZH	ZH/		121	07.09.2020 11:13:10	OK		

Système de contrôle MDP.

Point fort coordination, prise en charge et soutien

Grace aux échanges intenses au sein du réseau la CCM crée déjà aujourd'hui des plus-values pour la filière. Elle coordonne les offices et services de vulgarisation cantonaux, instituts de recherche, écoles et organisations professionnelles lors de l'élaboration de bases et d'outils pour le partage de connaissances spécifiques aux cultures maraîchères. Cela se fait par exemple sous la forme des secrétariats du Forum Recherche Légumes et du GT économie d'entreprise, ainsi que du lancement et de la coordination de projets collectifs innovants et interrégionaux (cf. encadré). Ni la CCM ni l'organisation faitière UMS ne possèdent par contre une vue d'ensemble de toutes les activités au niveau du système d'innovation et de connaissances (IWIS) pour la culture maraîchère. Elles ne disposent pas non plus des ressources pour regrouper ces activités. Il y a un risque de manque d'acquisition de connaissances et d'utilisations inefficace de ressources.

Intensifier le partage de connaissances en culture maraîchère

Depuis l'été 2018, une alliance maraîchère demande la mise en place d'un centre national de compétences légumes à Ins. Le but est de mettre en réseau et de coordonner de manière plus ciblée la recherche, la formation, le conseil et la pratique maraîchère en Suisse. Une enquête auprès des parties prenantes de l'IWIS maraîcher en début de l'année 2020 a conclu qu'une meilleure mise en réseau entre les régions et le renforcement des ressources sont souhaités. Une majorité s'est par contre exprimée contre la centralisation de domaines de compétences et la création d'éventuelles doublons.

Mettre en réseau les compétences

Les organisations mandatées pour la mise en œuvre de cette initiative, la CCM et l'UMS, ont cherché par la suite à découpler les sujets "réseau" et "ressources/infrastructure".

Le comité de la CCM a pour objectif de renforcer et d'étendre le réseau national de la recherche, du conseil et de la formation/formation continue maraîchère, en commun avec les professionnels. Fin novembre l'OFAG a approuvé la demande respective "d'aides financières pluriannuelles pour l'exploitation et le partage de connaissances en culture maraîchère" de la CCM. L'OFAG soutient ainsi des activités dans le cadre d'un réseau national de compétences légumes (RNCL) pendant les années 2022 à 2025 avec CHF 150'000.- par an. Les objectifs du réseau sont notamment :

- Une meilleure mise en réseau des régions et ac-

teurs ainsi que le regroupement des activités au sein de l'IWIS maraîcher

- Le renforcement du partage et de l'exploitation de connaissances ainsi que la promotion de l'élaboration de connaissances, méthodes et outils
- Le RNCL se considère comme étant un réseau national et agit ainsi (p. ex. aides et bases de vulgarisation multilingues)
- Des groupes de travail largement positionnés doivent détecter des lacunes et mettre des nouvelles priorités pour l'élaboration de connaissances maraîchères dans toutes les régions de la Suisse.
- Assurance des bases économiques et exploitation d'une base de données de connaissances légumes

Par cet accord, la CCM prévoit principalement le renforcement des ressources pour le réseau. En outre, ça permettra une délimitation plus claire de parts subsidiaires des cotisations des cantons (Statuts CCM art. 3c et contrat de prestation de services pos. 4b).

Le comité de la CCM a mandaté le secrétariat avec la planification de la mise en œuvre. Cela comprend la clarification des points communs (parties prenantes, actionnaires, secteur, etc.). Lors de l'assemblée générale des membres de la CCM du 16.04.2021 il est prévu d'informer les membres de l'avancement du projet. Les propositions d'action devront être présentées aux parties prenantes d'ici l'été.

Mettre en place la recherche maraîchère à Ins

Par ailleurs, on est parvenu à ce que Agroscope prévoit, la mise en place d'une nouvelle station d'essais décentralisée de culture maraîchère à Ins, dans sa nouvelle stratégie d'implantation des sites. Cela permettra de créer deux à cinq places de travail supplémentaires dans la recherche en culture maraîchère. En parallèle, le canton de Berne a lancé avec la Wyss Academy for Nature (www.wyssacademy.ch) un portefeuille de projets dans les domaines de la biodiversité, du climat, de la mobilité et des services écosystémiques. La BFH-HAFL a été chargée de la mise en œuvre du sousprojet "Gestion durable des eaux et du sol dans la région des Trois-Lacs" sur son nouveau site à Ins.

Ce nouveau cluster à Ins – entre autres avec les partenariats des cantons de Berne (Informa) et Fribourg, de la station d'essais décentralisée culture maraîchère d'Agroscope ainsi que les activités en culture maraîchère de la BFH-HAFL – devrait à l'avenir être un nouvel élément central du RNCL.



Rapport d'activité

Forum Recherche Légumes (FRL)

Les membres du FRL ont évalué et hiérarchisé les demandes de sujets de recherche. Celles-ci ont été transmises aux prestataires que sont Agroscope, le FiBL et autres partenaires de la recherche. Il s'agit notamment de 74 demandes d'Extension et de 71 lacunes concernant la protection des plantes. Le FRL a eu lieu à minovembre par visioconférence (www.ffg.szg.ch).

Lancement de projets innovants

A la demande de l'organisation faîtière UMS et en collaboration avec des partenaires de recherche et des offices cantonaux, la CCM coordonne actuellement trois projets innovants financés par la confédération (AgriQnet) :

- Projet "Protection phytosanitaire durable et préservant les ressources en culture maraîchère grâce à un robot phytosanitaire piloté par caméra (technologie intelligente d'application ciblée)" (Durée du projet 2018-20 ; prolongée jusqu'en 2021). Partenaires : Steketee, Agroscope, offices cant. BE et FR, FRL, FiBL.
- Projet "Couverture sous filet efficace contre la mouche du chou" (Durée de projet 2019-21). Partenaires : Möri AG, office cant. AG, Agroscope, FRL, FiBL et Dreyer AG.
- Projet "Protection des cultures suisses des choux de Bruxelles au moyen de procédés post-récolte innovants" (Durée du projet 2020-22). Partenaires : Landi Seeland AG, Fahrmaadhof AG, Proverda AG, offices cant. FR et SG.

Économie d'entreprise

Dans son rôle de secrétariat du GT économie d'entreprise (composée de représentants de l'UMS, des offices cant., de la recherche et de la formation) la CCM a poursuivi le traitement de questions et projets

économiques. Le perfectionnement du logiciel de calcul des coûts complets ProfiCost était l'élément central. Le GT a vérifié, actualisé et collecté des données sous la direction de la CCM. En outre, des fonctionnalités du logiciel ont été améliorées. L'utilisateur en a profité sous forme d'une mise à jour. En parallèle, la CCM a recueilli des questions économiques via le FRL et cherche des solutions en commun avec les membres du GT. En 2020, le recensement des frais d'emballage était au centre des travaux. A la demande de l'UMS, le GT recueille des valeurs indicatives qui pourront être utilisées à l'avenir dans ProfiCost et lors de la formation des prix indicatifs.



Séminaire des entrepreneurs maraîchers

Une autre plateforme importante, pour l'échange et le réseau au niveau de l'économie d'entreprise maraîchère, est le séminaire des entrepreneurs maraîchers suisses. La 6ème édition du séminaire des entrepreneurs, qui a eu lieu les 17 et 18 septembre, a emmené 40 participantes dans des entreprises maraîchères dans le canton de Thurgovie et la région du lac de Constance (Bade-Wurtemberg). Lors de cette manifestation de formation continue, organisée en collaboration avec le centre de formation et de conseils Arenenberg, les professionnels de la culture maraîchère ont pu prendre connaissance des évolutions récentes dans les domaines de l'énergie, de l'automatisation et de l'innovation maraîchère.



ProfiCost Légumes – dès maintenant avec variante standard pommes de terre.



Séminaire des entrepreneurs Thurgovie 2020.

Autres services

ÖGA 2020 annulée

A cause de la pandémie du coronavirus, la foire spécialisée prévue pour juin 2020 a dû être annulée. Heureusement, une grande majorité des plus de 330 exposants inscrits a été d'accord de participer proportionnellement aux frais déjà encourus. Néanmoins, pour la première fois depuis 60 ans d'existence, l'ÖGA a enregistré une perte financière de CHF 201'276.--.

Les trois partenaires organisateurs de l'ÖGA, JardinSuisse, le canton de Berne (représenté par l'école d'horticulture Oeschberg/bzemme) et la CCM ont ajusté le prêt en cours pour l'ÖGA de CHF 225'000.--. La nouvelle part de prêt de la CCM est encore de CHF 2'372.36 (auparavant CHF 22'500.--).

Pour couvrir les pertes de recettes et la dépréciation du prêt, le comité de la CCM a décidé de prélever CHF 75'000.-- du fonds de sécurité et de développement, affecté à l'ÖGA, et de les reporter dans la comptabilité ordinaire de la CCM. Voir page 23 pour plus de détails.

Les liquidités pour la planification de la 32ème édition de la foire nationale du secteur vert sont assurées. Elle aura lieu du 29 juin au 1er juillet 2022. La CCM contribuera au succès de l'ÖGA 2022 par ces activités au niveau des relations de presse ainsi que par l'organisation d'une exposition spéciale sur les pratiques actuelles de la culture maraîchère moderne.

Contrôles phytosanitaires

Contrôles nématodes sur le terrain et prise d'échantillon pour oignons/échalotes à repiquer ; Coordination avec la section nématologie d'Agroscope et le service phytosanitaire fédéral (SPF).

En raison de la nouvelle réglementation sanitaire des végétaux (entré en vigueur au 1er janvier 2020) un nouveau passeport phytosanitaire a été introduit. Suite à la transition au sein de la confédération d'un système analogique vers un système digital, l'annonce de production (saisie des parcelles par les producteurs) et la gestion des rapports des contrôles sur le terrain ont en plus eu lieu pour la première fois via la nouvelle application informatique CePa. Les exigences pour les contrôles et la production d'oignons à repiquer demeurent inchangées.

Les prestations de la CCM sont indemnisées à parts égales par l'OFAG et l'UMS.

Coordination des Procédures de Qualification maraîcher/ère CFC

La procédure de qualification pour les maraîchers/ères CFC 2020 a dû être adaptée à la dernière minute à cause du coronavirus. Les examens finaux écrits ont été annulés et les examens oraux réduits. Toutefois l'organisation a nécessité un effort supplémentaire considérable et de la flexibilité. Finalement la procédure de qualification a pu avoir lieu conformément pour tous les 18 candidat(e)s alémaniques.

L'engagement supplémentaire a été indemnisé par l'UMS selon la convention de prestations.



Clé de répartition de la contribution

Actualisation de la base de mesure pour la clé de répartition

Clé de répartition de la contribution des cantons à la CCM

Période 2022-2025

cantons considérer:

18 cantons de membres actuels
+ principauté du Liechtenstein

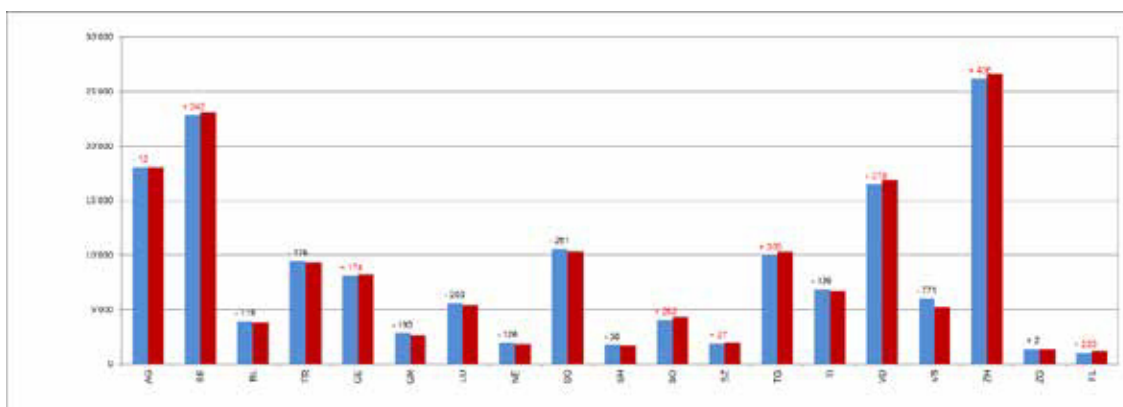
paramètres:
évaluation:

population & surface
paramètres: population 50%, surface 50%
(surface: plein champ 40%, serre 10%)

Canton	Base de tarification			Valeurs de calcul			% - part	Contribution annuelle		
	Population résidente (source OFS) en 1'000	Surface culture légumes en hectares (source OFS)		Part en CHF selon la population résidente	Part en CHF selon la surface culture légumes			Suggestion contribution base 2022	Actuelle 2021	différence +/-
		Total plein champ (légumes frais/ de garde/ et de transformation) Ø 17/19	Serre Ø 17/19		Plein champ	Serre				
Facteur d'évaluation:	50%	40%	10%	79'515	63'612	15'903	2022	2022	2021	+/-
Total	8'145'469	11'788.4	478.2	79'515	63'612	15'903	100.0%	159'029	159'029	+ 0
AG	685'845	1'821.7	45.4	6'695	9'830	1'509	11.3%	18'034	18'046	- 12
BE	1'039'474	2'236.1	26.4	10'147	12'066	877	14.5%	23'091	22'849	+ 242
BL	289'468	151.2	4.8	2'826	816	160	2.4%	3'802	3'921	- 119
FR	321'783	967.2	28.4	3'141	5'219	944	5.9%	9'304	9'480	- 176
GE	504'128	173.6	72.2	4'921	937	2'402	5.2%	8'260	8'086	+ 174
GR	199'021	122.5	1.8	1'943	661	61	1.7%	2'665	2'858	- 193
LU	413'120	153.2	16.1	4'033	827	536	3.4%	5'396	5'599	- 203
NE	176'496	11.8	1.1	1'723	64	35	1.1%	1'822	1'948	- 126
SG	510'734	903.6	14.1	4'986	4'876	470	6.5%	10'332	10'583	- 251
SH	82'348	167.9	0.3	804	906	11	1.1%	1'721	1'757	- 36
SO	275'247	282.2	3.1	2'687	1'523	104	2.7%	4'314	4'052	+ 262
SZ	160'480	30.4	7.0	1'567	164	231	1.2%	1'962	1'935	+ 27
TG	279'547	1'168.0	38.0	2'729	6'302	1'264	6.5%	10'295	9'990	+ 305
TI	351'491	148.1	75.2	3'431	799	2'501	4.2%	6'732	6'871	- 139
VD	805'098	1'246.4	69.5	7'859	6'725	2'310	10.6%	16'895	16'517	+ 378
VS	345'525	197.2	24.1	3'373	1'064	800	3.3%	5'237	6'008	- 771
ZH	1'539'275	1'839.5	49.0	15'026	9'926	1'630	16.7%	26'582	26'176	+ 406
ZG	127'642	12.4	1.4	1'246	67	45	0.9%	1'358	1'356	+ 2
FL	38'747	155.4	0.3	378	838	11	0.8%	1'227	997	+ 230

Légende:

Le canton de Schwyz et la principauté du Liechtenstein sont membres de la CCM depuis le 1.1.2018. Le calcul des cotisations est défini dans les statuts.



Le remaniement de la clé de répartition de la contribution des cantons à la CCM a eu lieu en 2008 par la Conférence des Services de l'agriculture cantonales (COSAC) et en consultation avec la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDA). Outre la détermination des paramètres, la source des données et la pondération des paramètres, il a été décidé que les données de la base de tarification doivent s'appliquer sur quatre ans, resp. être réactualisées à un rythme de quatre ans. L'actuelle base de tarification pour les contributions 2018-2021 est indiquée dans le Rapport d'activité CCM 2016, page 13.



Programme de travail 2021

Mandats de base de la Confédération et des cantons

1er Champ d'action : Coordination de l'exécution Recensement données de marché		Priorités 2021
Exécution des mandats de prestations pour le recensement des données légumes, fleurs coupées et pommes de terre précoces	<ul style="list-style-type: none"> Exécution des mandats de prestations de la Confédération et des cantons dans le domaine du recensement, dépouillement et de la préparation de données importantes pour le marché des légumes, des fleurs coupées et des pdt précoces pour l'application de la réglementation d'importation et pour le respect des engagements internationaux. Enregistrements des formes de culture SGA/Bio Déroulement neutre du flux de données et soutien de l'assurance qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour système AQ et règlements/fiches techniques pour le service d'annonce Amélioration du processus de saisie des données numérique et interfaces via la base de données MDP Rédaction de la base de décisions à l'attention du CI-PIE pour un service d'annonce efficient à l'avenir
Coordination, conseil et prise en charge des cantons dans le domaine des cultures spéciales	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement/Orientation des offices/ services cant. dans le domaine des mandats de prestations Coordination et soutien des travaux entre les cantons concernant le service d'annonce/flux de données Mise à disposition du TED en soutien du recensement et du dépouillement des données Etablissement et publication de div. dossiers de données légumes du pays/importation/étranger. Archivage, préparation et mise à disposition des données pour la Confédération et les cantons 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du processus de saisie des données numérique et de l'interfaces de la base de données MDP Amélioration des modules d'aides pour les services d'annonce cantonaux
Prise de position	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des bases pour des prises de position de la Confédération, des cantons et des associations professionnelles 	
Renseignements	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre et conduite d'un centre neutre de documentation et d'information pour les cultures spéciales. Centre de renseignements pour les médias 	
2ème Champ d'action : Coordination, prise en charge et soutien		Priorités 2021
Coordination, conseil et prise en charge des cantons dans le domaine des cultures spéciales	<ul style="list-style-type: none"> Coordination et soutien des travaux entre les offices dans le domaine des essais, transfert des demandes à la recherche et calculs du coût de production Organisation de la conférence annuelle ainsi que de la séance de formation continue des collaborateurs des offices cantonaux 	

Programme de travail 2021

2ème Champ d'action : Coordination, prise en charge et soutien		Priorités 2021
Collaboration/ networking	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un réseau national de compétences légumes pour la découverte, l'échange et l'exploitation de connaissances en culture maraîchère (RNCL) 	<ul style="list-style-type: none"> Soutien et mise en réseau durable du conseil/de la recherche/des organisations dans le domaine de la culture maraîchère en matière de partage des connaissances/transfert de données
Economie d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Gestion du secrétariat GT Economie d'entreprise (sur demande de l'UMS) Coordination des questions économiques en culture maraîchère Développement du logiciel de calcul "ProfiCost Légumes", version 2018 	<ul style="list-style-type: none"> Vérification des structures et proces-sus dans le cadre du concept RNCL Organisation annuelle du "séminaire des entrepreneurs maraîchers suisses"
Forum Recherche Légumes	<ul style="list-style-type: none"> Secrétariat du Forum Recherche Légumes Coordination de la hiérarchisation projets Extension / indication de lacunes 	
Coordination des projets de recherche/ vulgarisation phyto- sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Protection phytosanitaire durable et préservant les ressources en culture maraîchère grâce à un robot phytosanitaire piloté par caméra (AgriQnet 2018-21) Protéger la culture de la rave d'automne en Suisse grâce à une méthode de couverture sous filet efficace contre la mouche du chou (AgriQnet 2019-21) Protection des cultures suisses de chou de Bruxelles au moyen de procédés postrécolte innovants (AgriQnet 2020-22) Assurer la poursuite des essais de la technologie de pulvérisation ciblée (études de dérive) dans le cadre des objectifs de réduction du plan d'action national 	
3ème Champ d'action : Autres services		
Formation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des procédures de qualification maraîcher/ère CFC (Suisse alémanique) comme Chef expert 	
Contrôles phytosanitaires	<ul style="list-style-type: none"> Oignons à repiquer : contrôles sur le terrain ; contrôles nématodes sur mandat du service phytosanitaire fédéral (SPF) 	
ÖGA	<ul style="list-style-type: none"> Collaboration dans la direction de l'ÖGA, la foire professionnelle suisse de la branche verte ÖGA 2022 : organisation et réalisation de l'exposition spéciale de la culture maraîchère et travail médiatique 	
Coordination, conseil et prise en charge des partenaires d'utilisation TED dans le domaine du service d'annonce	<ul style="list-style-type: none"> Coordination technique pour les partenaires des modules de la base de données MDP et pour le développement du système Collecte, maintien et diffusion de connaissances du système parmi les partenaires des modules Organisation et surveillance de l'entretien, des mises à jour et de l'hébergement du système entier ainsi que des coûts des licences. 1er contact pour le fournisseur du logiciel 	

